



LOI SUR LA TRANSITION ENERGETIQUE POUR LA CROISSANCE VERTE

ART.173 – communication sur la prise en compte des enjeux ESG dans la gestion des OPC

**GROUPAMA EQUILIBRE
2020**

LOI SUR LA TRANSITION ENERGETIQUE POUR LA CROISSANCE VERTE

ART.173 – communication sur la prise en compte des enjeux ESG (Environnementaux, Sociaux/Sociétaux et de Gouvernance) dans la gestion des OPC

1. Présentation du FCP Groupama Equilibre
2. La politique ESG de Groupama AM
3. Une démarche d'intégration ESG systématique dans notre analyse fondamentale
4. Focus sur notre analyse climat
5. Politique d'exclusion charbon
6. La liste des grands risques ESG
7. Démarche d'engagement actionnarial
8. Le processus d'intégration ESG pour le FCP Groupama Equilibre
9. Le reporting pour le FCP Groupama Equilibre

PRESENTATION DU FCP GROUPAMA EQUILIBRE

NOM DU FCP	GROUPAMA EQUILIBRE
	Diversifié
Encours > 500 M€	OUI
Encours au 30/09/2020 <i>(toutes parts, en M€)</i>	1 355 M €
Stratégie du FCP	<p>L'objectif de gestion est d'obtenir, au travers d'une gestion de type profilée , une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composite suivant : 50% MSCI World couvert en Euro (dividendes nets réinvestis) , 50% Barclays Capital Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis).</p> <p>Principales sources de performance : afin d'atteindre son objectif de gestion, l'OPCVM adopte un style de gestion active. Le gérant définit l'allocation tactique (en partant des différentes classes d'actifs, choix de diversification géographique) en partant des fondamentaux macroéconomiques par zone ou par pays (le taux de chômage, le niveau d'inflation, la croissance du PIB, les taux d'intérêt) des perspectives d'évolution des différentes classes d'actifs et du calibrage du couple risque /rendement(approche "top down")</p> <p>Répartition de l'actif : la part des investissements en produits de taux sera comprise entre 30% et 70% de l'actif net. Ces investissements, en titres vifs ou au sein d'OPCVM, porteront majoritairement sur des émissions de catégorie "investment grade" (catégorie d'investissement) ou estimées équivalentes par la société de gestion.</p> <p>Le FCP pourra être exposé dans la limite de 20% de son actif net, à des obligations à haut rendement (titres dits spéculatifs dont la notation est inférieure à BBB- (S&P / Fitch) ou Baa3 (Moody's) ou estimés équivalents par la société de gestion.</p> <p>L'exposition actions du FCP sera comprise entre 30% et 70% de son actif net</p> <p>Le FCP pourra détenir des parts ou actions d'OPCVM de droit français ou droit européen jusqu'à 100% de son actif net</p>
Durée de placement minimum recommandée	Supérieure à 5 ans
Comptabilisation dans les encours classés ESG	NON

LA POLITIQUE ESG DE GROUPAMA AM

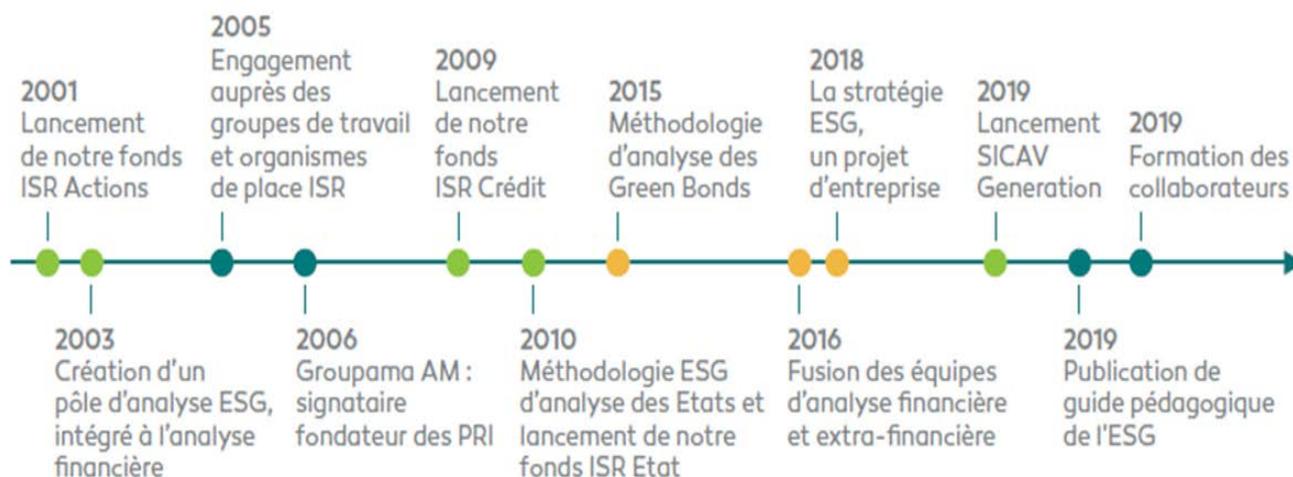
UN MONDE EN MUTATION

Groupama AM propose à ses clients **une gestion de conviction**, résolument active dans une perspective d'investissement de moyen/long-terme adaptable en fonction des spécificités des classes d'actifs considérées. Cette gestion de conviction nécessite d'être en mesure de détecter les mutations de notre économie, **d'identifier efficacement les risques et de détecter de nouvelles opportunités de valeur ajoutée**.

A cette fin la prise en compte des critères ESG permet d'appréhender **les trois transitions (numérique, environnementale et démographique) qui modifient aujourd'hui en profondeur les modèles des entreprises :**



GROUPAMA AM, PIONNIER DE LA FINANCE DURABLE



LA POLITIQUE ESG DE GROUPAMA AM

UN ENGAGEMENT FORT DANS LA DURÉE

Depuis le début des années 2000, Groupama AM a internalisé et développé une approche extra-financière. Aujourd'hui, **près de 3/4 de nos encours sont gérés en prenant en compte des critères ESG**. Avec la définition et l'implémentation d'une nouvelle Stratégie ESG depuis mai 2018, **l'ambition de Groupama AM est de répondre à trois orientations** :

- Achever l'intégration dans l'analyse fondamentale des émetteurs les enjeux liés aux trois transitions
- Formaliser la prise en compte de ces enjeux dans nos décisions d'investissement
- Répondre aux demandes de nos clients en matière de Finance Durable.

UNE GOUVERNANCE ESG RATTACHÉE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

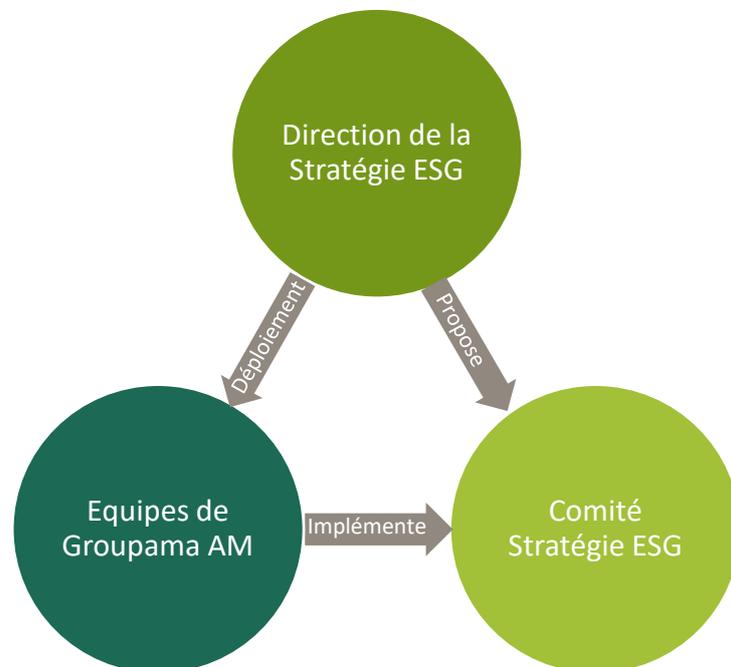
Signe de l'importance qu'attache Groupama AM aux problématiques ESG, une **Direction de la Stratégie ESG a été créée en mai 2018, directement rattachée au Directeur Général**.

Une nouvelle politique ESG a ainsi été définie en juin 2018, avec pour objectifs d'une part de diffuser la prise en compte des critères ESG à l'ensemble des équipes et d'autre part d'enrichir notre offre de produits ESG.

Le suivi du déploiement de cette politique ESG se fait au sein d'un comité dédié, le **Comité Stratégie ESG**, présidé par le Directeur Général, qui se réunit à une fréquence trimestrielle. De nombreuses équipes de Groupama AM - Gestions, Recherche, Développement, Communication, RSE, Reporting - sont impliquées et la coordination de leurs actions est faite par l'équipe dédiée à l'Intégration ESG.

Rappelons que, signe de son engagement historique, Groupama AM a été un des **signataires fondateurs des PRI en 2006**. Confirmant sa progression, il a obtenu la **Notation maximale A+** pour son rapport 2019 sur sa politique d'intégration ESG.

Par ailleurs, Groupama AM est **membre actif de différentes initiatives influentes** : le Forum pour l'Investissement Responsable (FIR), l'EUROSIF ⁽¹⁾, le SPAINSIF ⁽²⁾, l'Association Française de Gestion (AFG), la Société Française des Analystes Financiers (SFAF), Paris Europlace, Finance for Tomorrow et l'Observatoire de la Responsabilité Sociale des Entreprises.



Le Comité de Direction est également informé tous les mois de l'évolution du déploiement de cette Stratégie ESG.

⁽¹⁾ European association for the promotion and advancement of sustainable and responsible investment across Europe

⁽²⁾ Organisme espagnol de promotion de l'Investissement Responsable

UNE DÉMARCHE D'INTÉGRATION ESG SYSTÉMATIQUE DANS NOTRE ANALYSE FONDAMENTALE

UNE ÉQUIPE DE RECHERCHE INTÉGRÉE UNIQUE SUR LA PLACE

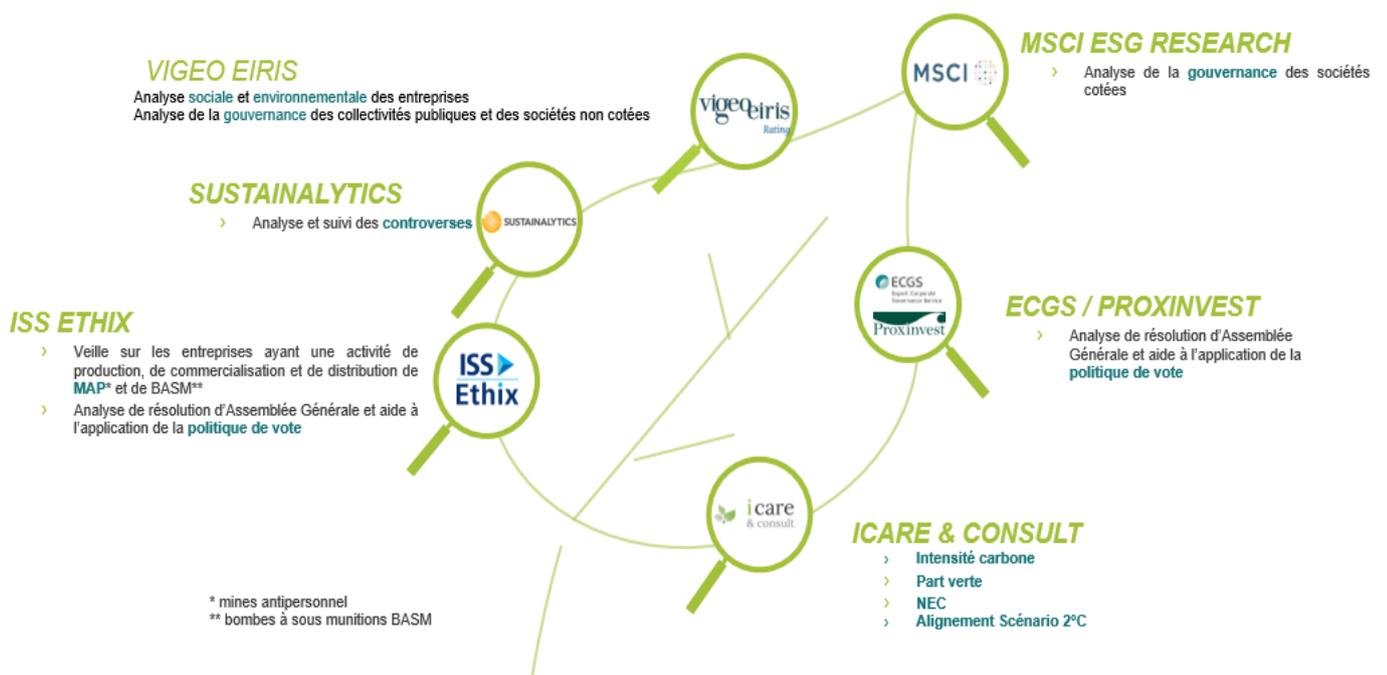
A partir de 2003, Groupama AM a développé une méthodologie de recherche interne intégrant systématiquement **une approche ESG à l'analyse financière et aboutissant à une recommandation unique**. Cette démarche s'appuyait sur les expertises des analystes financiers et ESG.

En 2016, Groupama AM a franchi **une étape supplémentaire dans la dynamique d'intégration ESG avec le regroupement des métiers d'analyste financier et d'analyste ESG**. Aussi, tous les analystes de Groupama AM ont été formés par les anciens analystes ESG afin d'intégrer, directement dans leurs études, les enjeux extra-financiers au même titre que les enjeux financiers.

Les anciens analystes ESG ont quant à eux acquis les fondamentaux de l'analyse financière par des formations délivrées par la SFAF.

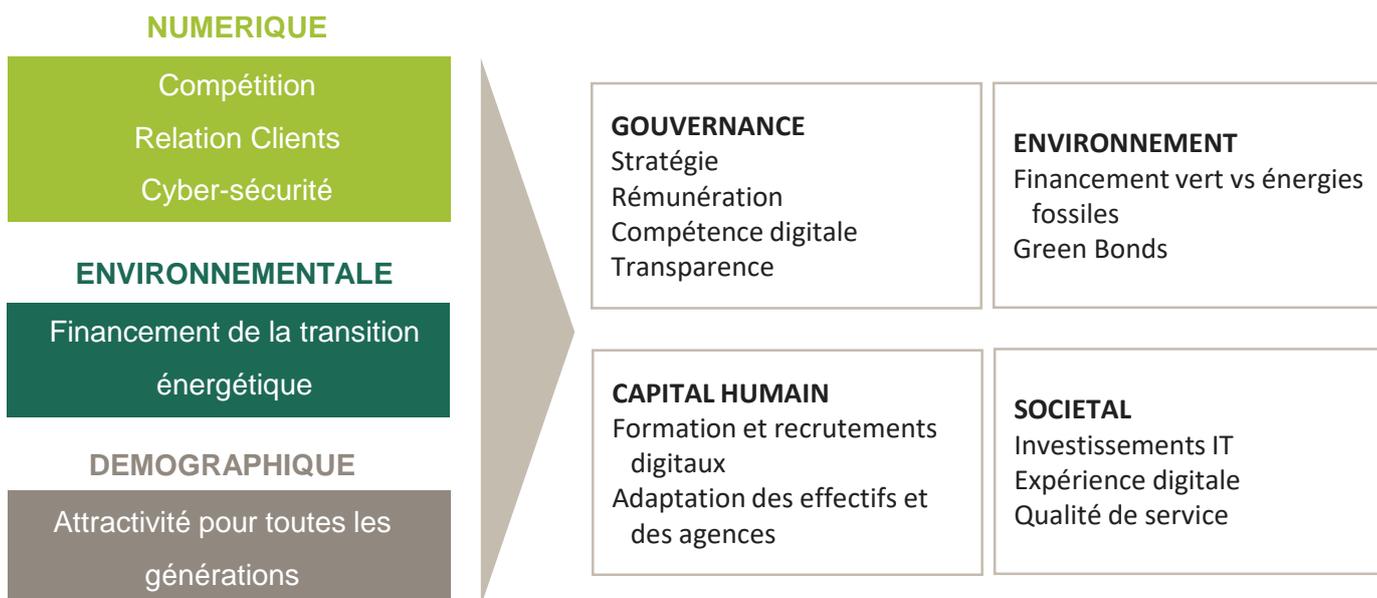
Aujourd'hui, **chaque analyste a la responsabilité de mener l'analyse financière et ESG des entreprises du secteur qu'il couvre**. Le département de la Recherche comprend 11 analystes financiers et ESG, dont 2 analystes référents dédiés à l'étude de chaque pilier E, S, G et 3 économistes pays.

NOS SOURCES D'ANALYSE ESG



UNE DÉMARCHE D'INTÉGRATION ESG SYSTÉMATIQUE DANS NOTRE ANALYSE FONDAMENTALE

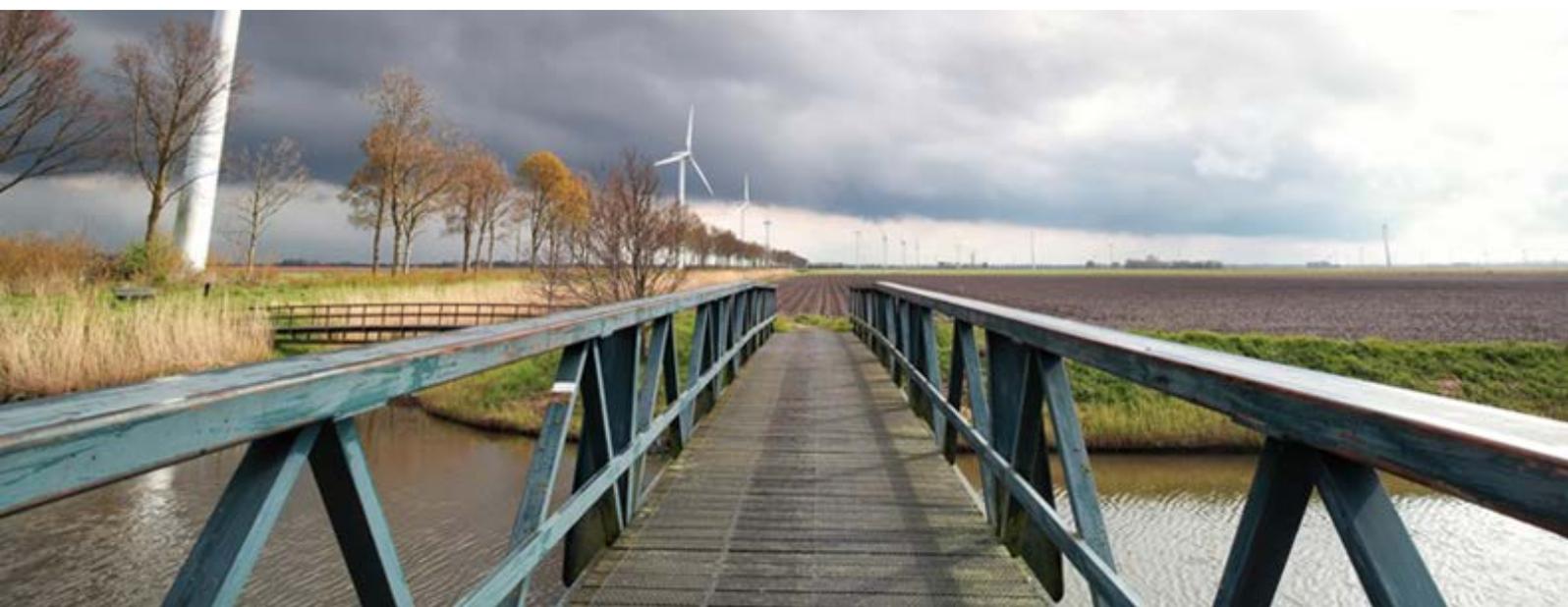
EXEMPLE D'IDENTIFICATION DES ENJEUX ESG SUR LE SECTEUR BANCAIRE



- **Impact sur les éléments financiers**

L'étude de ces critères ESG aboutit à une appréciation ESG sur trois crans (positif, modéré et négatif), assortie d'une perspective.

L'analyste précise ensuite quels éléments financiers ces critères impactent, permettant de comprendre **comment l'analyse de ces éléments extra-financiers va être prise en compte dans la recommandation globale de la valeur.**



FOCUS SUR NOTRE ANALYSE CLIMAT

Nous avons la conviction que l'analyse des enjeux climatiques est une partie de l'analyse des enjeux et impacts environnementaux des valeurs. Afin d'avoir une vue globale de ces enjeux, nous nous appuyons sur 4 indicateurs.

-l'intensité carbone : en tonnes d'émissions de gaz à effet de serre (GES) sur un périmètre scope 1, scope 2, scope 3 fournisseurs de 1^{er} rang ramenés au chiffre d'affaire.

-la part verte : part du chiffre d'affaire de l'entreprise consacré à une activité favorable à la transition énergétique et écologique.

-la Net Environmental Contribution (NEC) : pourcentage de performance environnementale de l'activité de l'entreprise sur un axe allant de -100% à +100% , le pourcentage représentant la performance moyenne du secteur pour les produits et le 100% la meilleure performance réalisée sur notre analyse climat. La NEC complète la part verte et prend en compte la performance environnementale globale de l'entreprise en intégrant les enjeux environnementaux clés tels que les déchets, la biodiversité, l'eau, la qualité de l'air et le climat.

-l'indicateur d'alignement scénario 2° par rapport à un tel scénario pour avoir une vision plus prospective de l'impact direct des activités des entreprises sur le climat.



POLITIQUE D'EXCLUSION CHARBON

Groupama Asset Management soutient l'objectif de l'Accord de Paris de contenir l'élévation de la température moyenne de la planète en dessous de 2°C d'ici la fin du siècle par rapport aux niveaux préindustriels. Or, le charbon joue un rôle central dans l'augmentation de la température et des changements climatiques car il s'agit de la principale source de gaz à effet de serre.

Dans ce contexte, Groupama AM a décidé en 2019 de mettre en place une politique d'exclusion charbon.

L'objectif de cette politique est de diminuer notre exposition dans nos investissements aux risques climatiques, que ce soit aux risques physiques ou aux risques de transition.

Cette politique s'applique à nos investissements dans les activités liées au charbon thermique c'est à dire aux activités d'extraction du charbon et à la production énergie à partir du charbon. Sont exclues toutes les entreprises dont le chiffre d'affaires ou mix de production d'électricité repose à 20% sur le charbon.

Ce seuil a été abaissé en 2020 afin que notre politique charbon soit compatible avec un scénario 2°.

La liste d'exclusion s'appuie sur les travaux de l'ONG allemande Urgewald qui publie la Global Coal Exit List des entreprises les plus exposées.

L'équipe de Recherche interne Groupama AM revoit les résultats fournis par Urgewald, comme toutes les données extra-financières provenant de fournisseurs externes.

De ce fait Groupama AM peut être amené à recalculer le seuil de chiffre d'affaires ou de mix de production d'électricité et à analyser la stratégie de sortie du charbon de certaines entreprises présentes sur la Global Coal Exit List.

Si nos conclusions sont en phase avec les données provenant de la Global Coal Exit List, alors même que l'entreprise a déterminé des objectifs de sortie du charbon, mais à un horizon encore trop lointain pour respecter un scénario 2°C, la valeur sera exclue de nos expositions actions et crédit. Si les conclusions sont différentes, la valeur est mise sous surveillance.

La liste est revue une fois par an.

La politique s'applique à tous les portefeuilles gérés par Groupama AM sauf instruction contraire du client (dans le cadre de mandats ou de fonds dédiés).



LA LISTE DES GRANDS RQUES ESG

Groupama AM suit une liste de **valeurs identifiées comme étant particulièrement porteuses de risques ESG**, la liste des Grands Risques ESG.

Les sociétés intégrant la liste des Grands Risques ESG sont les sociétés pour lesquelles les risques ESG pourraient remettre en cause leur viabilité économique et financière ou pourraient avoir un impact significatif sur la valeur de l'entreprise, de la marque et donc engendrer une perte de valeur boursière importante ou un downgrade significatif des agences.

Cette liste est composée de deux sous-ensembles :

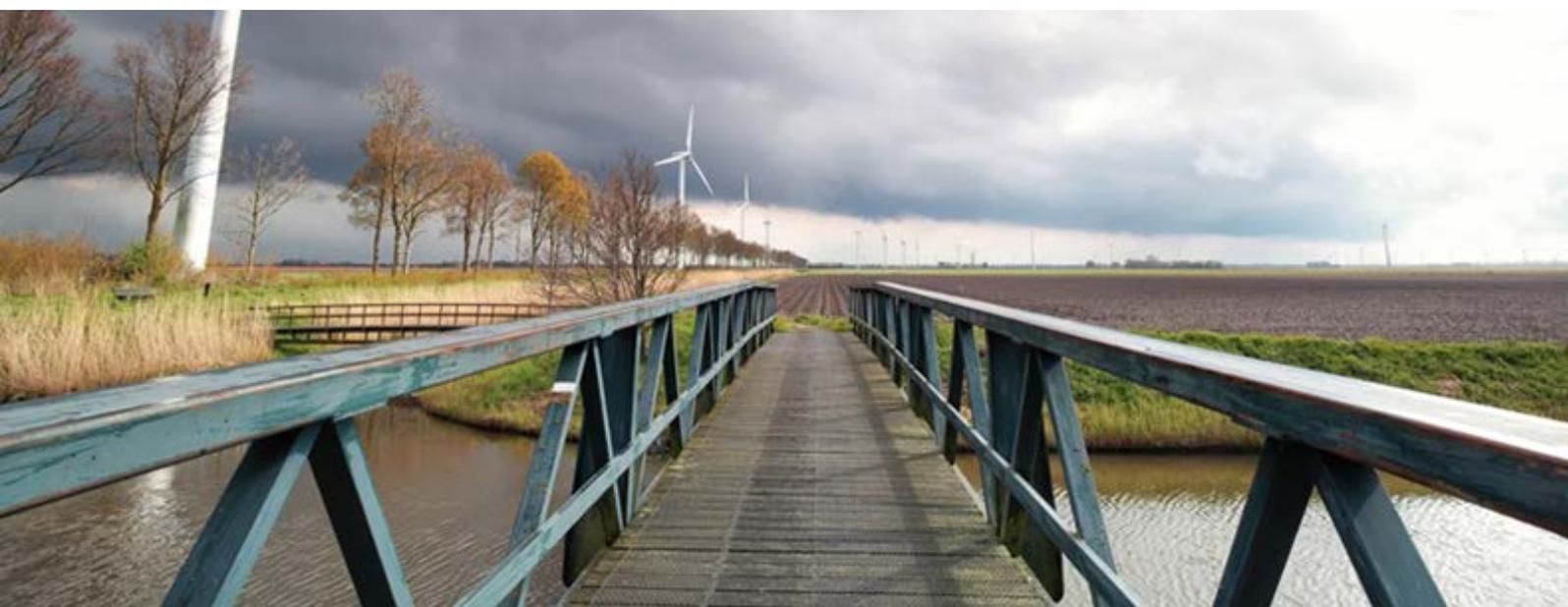
- Les entreprises ayant un niveau 4 ou 5 de controverses selon Sustainalytics, dont la controverse a été validée par la Recherche interne selon nos propres critères.

- les entreprises dont la gouvernance est notée « Grand Risques » par nos analystes selon notre approche interne, c'est-à-dire appréciée négativement sur au moins 50% des quatre critères considérés (droits des actionnaires, procédures et structures de contrôle, qualité du management et transparence).

A chaque nouvelle entrée, l'analyste détermine des « triggers » (signaux déclencheurs) de sortie, qui sont systématiquement revus tous les six mois.

L'entrée ou la sortie de valeurs sur cette liste est validée par un Comité des Grands Risques ESG, présidé par le Directeur des Risques de Groupama AM.

Pour les entreprises suivies à la Recherche et appartenant à cette liste, les analystes ne peuvent émettre une recommandation action à l'achat ou une recommandation crédit assortie d'une perspective positive.



DEMARCHE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL

La politique d'engagement actionnarial de Groupama Asset Management constitue un **prolongement naturel de l'analyse ESG et de la prise en compte de ces critères dans les décisions d'investissement**.

Elle s'articule autour d'une **politique de dialogue et de vote ancrée sur les sujets ESG** et ses objectifs sont les suivants :

- Améliorer la qualité des données ESG
- Identifier et limiter les risques ESG dans les entreprises détenues en portefeuille
- Identifier et partager les bonnes pratiques ESG sectorielles auprès des entreprises détenues.

Pour Groupama AM, l'engagement actionnarial est une **démarche volontaire et constructive** d'un ou plusieurs investisseurs souhaitant de réels efforts dans l'amélioration des pratiques ESG d'entreprises identifiées.

Notre démarche se structure autour d'actions d'engagement individuelles et collaboratives, ainsi que grâce à une présence forte sur la Place de Paris.

- **Engagement individuel :**

1/ Un dialogue avec les sociétés :

- rencontres avec le top management des principales capitalisations européennes
- dialogue actionnarial suivi avec les sociétés ciblées

2/ Une politique de vote exigeante (en place depuis 2001), actualisée tous les ans. Mobilisant gérants, analystes et middle-office, l'exercice des droits de votes couvre plus de 200 assemblées générales dans l'ensemble des pays de l'espace européen

3/ La possibilité pour Groupama AM, au-delà des votes aux assemblées, de discuter en amont avec les entreprises des projets de résolutions présentés aux Assemblées Générales.

- **Engagement collaboratif :**

En 2020, Groupama AM s'est associé à cinq nouvelles initiatives d'actions collaboratives, axées sur la Biodiversité, la Relance durable et le secteur pharma dans le contexte de crise sanitaire

UNE PRESENCE FORTE SUR LA PLACE DE PARIS

Groupama AM compte parmi les acteurs fortement engagés sur la Place de Paris depuis le début des années 2000. Il joue un rôle clé au sein des différents groupes de travail dans le but de promouvoir et d'améliorer les pratiques dans le domaine de l'investissement responsable. Groupama AM a notamment la présidence du comité Finance Durable de l'Association Française de Gestion depuis mai 2015 et la co-présidence de la commission extra-financière de la Société Française des Analyses Financiers (SFAF) depuis 2014.

GROUPAMA EQUILIBRE

PRISE EN COMPTE DES CRITÈRES ESG POUR LE FCP GROUPAMA EQUILIBRE

Les critères ESG ne sont pas pris en compte de manière formalisé et systématique dans le processus de gestion du fonds.

Pour autant, les gérants de ce fonds ont suivi nos **sessions de formations ESG**. Ces sessions de formation sont organisées en interne, animées par la Responsable de l'Intégration ESG.

Ces formations répondent à différents objectifs : **maîtrise des concepts clés, identification des sources de données ESG, capacité à identifier les enjeux ESG clés et à appréhender leur implication sur des éléments financiers.**

Dans le processus de gestion du fonds, les gérants appliquent dans leur processus de gestion **des exclusions systématiques** :

- Toute structure enregistrée dans des paradis fiscaux
- Toute société impliquée dans la production, la vente et le stockage de bombes à sous-munitions (BASM) et/ou mines anti-personnel (MAP)

Par ailleurs, les gérants ont **accès aux recommandations émises par l'équipe de Recherche interne**. Les recommandations globales s'appuient sur l'analyse de critères ESG et financiers. Ils ont également accès aux **notations quantitatives ESG**.



GLOSSAIRE

ESG :

ESG fait référence aux critères Environnementaux, Sociaux/Sociétaux, et de Gouvernance dans la gestion des investissements et des entreprises.

ISR :

L'ISR (Investissement Socialement Responsable) est un placement qui vise à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable

RSE:

La RSE (Responsabilité Sociale/Sociétale des Entreprises) correspond à la prise en compte par les entreprises des enjeux environnementaux, sociétaux et de gouvernance dans leur activités.

Pour les entreprises suivies à la Recherche et appartenant à cette liste, les analystes ne peuvent émettre une recommandation action à l'achat ou une recommandation crédit assortie d'une perspective positive.

TEE :

La TEE (Transition Energétique et Ecologique) est une évolution vers un nouveau modèle économique et social pour répondre aux grands enjeux environnementaux. La transition énergétique est une composante de la transition écologique.



AVERTISSEMENT

Ce document est conçu exclusivement à des fins d'information. Groupama Asset Management et ses filiales déclinent toute responsabilité en cas d'altération, déformation ou falsification dont ce document pourrait faire l'objet. Toute modification, utilisation ou diffusion non autorisée, en tout ou partie de quelque manière que ce soit est interdite. Tout investisseur doit prendre connaissance avant tout investissement du prospectus ou du document d'information clé de l'investisseur (DICI) de l'OPCVM. Ces documents et les autres documents périodiques peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de Groupama AM ou sur www.groupama-am.fr. Les informations contenues dans cette publication sont basées sur des sources que nous considérons fiables, mais nous ne garantissons pas qu'elles soient exactes, complètes, valides ou à propos. Ce support non contractuel ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation d'offre, ou une offre d'achat, de vente ou d'arbitrage, et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Les équipes commerciales de Groupama Asset Management et ses filiales sont à votre disposition afin de vous permettre d'obtenir une recommandation personnalisée.



Groupama
ASSET MANAGEMENT

Siège social : 25, rue de la Ville l'Evêque
75008 Paris

Tél.: 01.44.56.76.76

Société de gestion de portefeuille
Agrément GP93-02 du 05/01/93

Société Anonyme au capital de 1 878 910 euros
389 522 152 RCS Paris

Siret 389 522 152 00 047 – APE 6630Z

www.groupama-am.com